

Guyane : « Positionner cette université française unique en Amérique du Sud et Amazonie » (A.Primerose)

Paris - Publié le mercredi 23 octobre 2019 à 12 h 20 - Interview n° 166063

« L'Université de Guyane souffre d'un grand isolement, mais en même temps nous n'avons pas tous les outils et moyens nécessaires pour positionner cette université française et européenne unique en Amérique du Sud et en Amazonie. Il y a un vrai enjeu pour la France et l'Europe d'accompagner l'émergence de notre université », déclare Antoine Primerose, président de l'Université de Guyane, à News Tank, le 11/09/2019.

La création de l'établissement issu de la scission de l'Université des Antilles Guyane en 2015, était, selon lui, « vraiment utile à la fois pour apporter des réponses concrètes, mais aussi être suffisamment agile de par l'autonomie et la proximité ».

L'Université de Guyane a subi des blocages en mars 2019 en opposition à la hausse des frais d'inscription des étudiants extracommunautaires du Plan Bienvenue en France. « Nous avons fait le choix d'appliquer l'exonération sur les droits différenciés », indique le président de l'établissement. « Nous devons effectivement travailler sur le Plan Bienvenue en France et le label qualité et affiner notre stratégie de différenciation durant l'année à venir », ajoute-t-il.

Antoine Primerose évoque, avec News Tank, la situation de l'enseignement supérieur guyanais en cette rentrée 2019, la distance de la métropole et des politiques nationales, ou encore la stratégie de l'université en matière d'immobilier et de recherche.

Antoine Primerose répond à News Tank

Comment s'est déroulée cette seconde rentrée sous la loi ORE et la plateforme Parcoursup ?

Nous continuons à travailler sur la mise en place des différents dispositifs dans le cadre de la loi ORE. Parcoursup se déroule, pour l'instant, plutôt bien au niveau de l'académie et de l'Université en Guyane. Cela nous permet aujourd'hui de travailler sur un dispositif de licence flexible avec des contrats pédagogiques étudiants dans le cadre de parcours personnalisés.

Entre les rentrées 2017 et 2018, l'académie de Guyane a vu le nombre d'étudiants augmenter de 7,1 %, la seconde progression la plus importante au niveau national. Comment expliquez-vous cette hausse importante et continue-t-elle en cette rentrée 2019 ?

Nous n'avons pas encore terminé les inscriptions, mais l'évolution des effectifs restent dans la même ligne de croissance qu'en 2018, entre 7 et 8 % par an. Cela correspond à une évolution constatée depuis plus d'une dizaine d'années.

Nous travaillons à la qualité de l'accueil des étudiants. Nous sommes en train de mener des opérations immobilières pour faire face à la hausse des étudiants.

Concernant l'encadrement pédagogique, nous disposons de moyens supplémentaires dans le cadre de la loi ORE. Pour notre université, qui est relativement jeune, nous aurions besoin de moyens supplémentaires pour renforcer un certain nombre de fonctions support, notamment sur les questions de patrimoine, de santé et prévention, et d'administration en général.

L'académie de Guyane est une des académies françaises où il y a le moins d'étudiants dans l'enseignement supérieur privé (3 % en 2018), comment expliquez-vous cela ?

Il faut des acteurs en capacité de produire une offre et d'investir dans ce champ-là, ce qui n'est pas évident. La résultante de cela est que plus de 80 % des étudiants inscrits dans le supérieur dans l'académie de Guyane sont à l'université.

 *L'accueil de tous ces jeunes est une responsabilité importante*

C'est donc pour nous une responsabilité importante, car c'est l'université qui accueille tous ces jeunes. Les filières de BTS sont en nombre insuffisant donc toute la charge repose sur l'université.

Avec un taux de chômage de 19 % en 2018, soit deux fois la moyenne métropolitaine, l'enjeu de l'insertion professionnelle doit-être un enjeu important ?

En effet, et avec la nouvelle accréditation, nous avons souhaité resserrer notre offre de formation. Nous avons créé un centre de formation des apprentis au sein de l'université.

Nous avons également augmenté notre offre de licences professionnelles, passant de trois avec l'Université Antilles Guyane à 16 diplômes avec l'Université de Guyane. Ces diplômes ont été travaillés avec les acteurs du territoire pour essayer d'être opérationnels et utiles. De fait, nous sommes dans les moyennes nationales en termes d'insertion professionnelle des diplômés.

En Guyane, le taux chômage des diplômés du supérieur est très faible, entre 4 et 5 %, en revanche le taux chômage des jeunes sans qualification est autour de 45 %.

La formation continue peut être une solution à ces taux de chômage importants, quelle est votre stratégie en la matière ?

Il y a une vraie demande de formation continue sur le territoire, c'est un peu moins du quart de nos étudiants. Nous sommes dans une académie où il y a beaucoup de sorties du système scolaire avant la terminale, sans diplôme ni qualification. Ces personnes essaient souvent plus tard de reprendre leur vie en main et d'entamer un projet de reconversion.

Notre service de formation continue essaie donc d'être présent sur tout le territoire et accompagner le mieux possible les demandeurs. Par ailleurs, il a obtenu la certification FCU Veritas. C'est la reconnaissance de la qualité du travail des équipes, de l'accueil et du suivi des dossiers des étudiants.

Il y avait vraiment besoin d'avoir une université autonome en Guyane de façon à mieux répondre aux besoins exprimés par le territoire. Il s'agissait d'être dans un dialogue plus permanent et dans un partenariat plus renforcé avec les acteurs, pour essayer de répondre aux besoins de formation, et sur certains programmes de recherche très liés aux grandes thématiques et problématiques que l'on rencontre sur le territoire.

Quel regard portez-vous sur les tensions qui existent entre les pôles martiniquais et guadeloupéens de l'Université des Antilles ?

Pour échanger avec les collègues et ex-collègues, la situation est effectivement un peu compliquée. Je pense que c'est à eux de se poser et de faire les bons choix parce qu'il y a quand même une certaine proximité géographique entre les deux territoires et une complémentarité de leur offre de formation et leurs activités de recherche. Il faut donc qu'ils trouvent leur modèle d'équilibre s'ils veulent continuer à avancer ensemble.

L'ordonnance sur les regroupements ouvre des possibilités d'expérimentation : l'Université de Guyane pourrait-elle y recourir ?

Nous sommes déjà dans une organisation expérimentale, ne serait-ce que dans l'organisation de nos instances. L'université est jeune, il y a des choses à stabiliser avant de partir dans une nouvelle expérimentation.

Dans les instances provisoires actuelles, la communauté universitaire avec tous nos partenaires est bien représentée. Nous avons de nombreuses personnalités extérieures avec lesquelles nous travaillons dans nos instances qui permettent de faire le lien et de sortir de l'entre soi. C'est important que nous ayons une université bien ancrée dans son territoire et en partage avec les acteurs.

Pour l'instant, l'organisation avec les organismes de recherche, les collectivités, le Cnes, les personnalités représentant le monde socioprofessionnel nous permet d'avoir un bon équilibre dans la constitution et le fonctionnement de nos instances.

 *Nous sommes déjà
une organisation
expérimentale*

Qu'est-ce que la distance avec la métropole implique pour l'Université de Guyane ?

Elle implique beaucoup de contraintes :

- D'abord une contrainte liée à une présence peu soutenue sur le territoire métropolitain à la fois pour des réunions nationales, pour des formations ou des séminaires avec la communauté universitaire nationale.
- C'est aussi un handicap pour les surcoûts liés au transport de matériels et des personnels.
- De plus, nous avons besoin parfois de spécialistes pour nos formations et sommes plutôt handicapés du point de vue de la disponibilité de compétences, faire appel à des ressources extérieures coûte beaucoup plus cher.

Vous sentez-vous parfois lointains, voire oubliés, des politiques nationales de l'Esri ?

Forcément, mais je souhaite saluer l'engagement de la CPU, fruit d'un travail important avec la conférence. Nous avons signé un protocole indiquant que la CPU s'engage à nous questionner et à nous demander un retour sur des propositions nationales pour prendre en compte certains caractères spécifiques à la réalité des territoires d'outre-mer.

Ne craignez-vous pas une « fuite des cerveaux » vers la métropole ?

Une perte de matière grise

Nous n'observons pas vraiment de départ des Guyanais qualifiés vers la métropole. En revanche, nous observons que les néo-bacheliers qui poursuivent leurs études en métropole ne

reviennent pas forcément en Guyane apporter leurs compétences auprès des entreprises et des différents acteurs socio-économiques pour accompagner le développement du territoire. Il y a là une perte de matière grise.

La réforme des Inspé : « Former des praticiens le plus tôt possible »

Directeur de l'IUFM de l'académie de Guyane de 2002 à 2012, Antoine Primerose souligne « la dimension professionnalisante » de la réforme. « Enseigner reste un métier et il faut pour cela former des praticiens opérationnels le plus tôt possible », indique-t-il.

« Cependant la formation universitaire académique est sensée les conduire à une analyse critique de leurs pratiques. De plus c'est une bonne chose d'adosser la recherche en pédagogie et en éducation à la formation des enseignants. Il faut donc profiter de la réforme des Inspé pour travailler sur ces points. »

Vous avez été VP délégué à la stratégie immobilière de 2015 à 2017, une vague de dévolution a été lancée à l'échelle nationale par la ministre, comment vous placez-vous par rapport à ce mouvement ?

Pour l'instant, nous ne nous sommes pas positionnés sur la question de la dévolution pour la raison assez simple que l'Université de Guyane n'a pas encore les ressources humaines pour gérer de façon optimale son patrimoine immobilier. La dévolution pourrait être envisagée à la condition que notre tutelle nous donne les moyens de renforcer notre service support dédié au patrimoine.

L'autre condition est que le ministère comprenne et accompagne spécifiquement l'Université de Guyane, car nous sommes sous des climats tropicaux avec des conditions géoclimatiques particulières : forts taux d'humidité, températures élevées, qui ont des conséquences sur les bâtiments, nécessitant des entretiens beaucoup plus réguliers.

Développez-vous tout de même des projets immobiliers ?

Nous avons un projet d'extension pour l'IUT de Kourou qui va bientôt être livré, et un bâtiment pour l'administration générale qui permettra de rassembler tous les services et de créer plus de synergies entre ceux-ci. De plus, dans quelques semaines, nous démarrerons la construction du bâtiment dédié à la recherche et aux travaux pratiques de sciences.

Enfin, nous sommes dans le bouclage d'une étude de faisabilité pour une antenne dans l'ouest, normalement à Saint-Laurent-du-Maroni. Nous essayons d'anticiper les problèmes de croissance démographique sur Cayenne, mais aussi sur l'ouest. Construire cette antenne à l'ouest de la Guyane, c'est aussi faire face aux difficultés de transports sur le territoire et donner l'opportunité à une partie des jeunes de l'ouest d'accéder aux études supérieures.

Côté recherche, quelle politique mène l'Université de Guyane ?

À l'échelle locale, nous effectuons un grand travail de resserrement des liens avec les organismes de recherche. Nos laboratoires sont quasiment tous au sein d'UMR sauf un seul pour l'instant.

En outre, le Cnes a beaucoup œuvré aux côtés de l'enseignement supérieur en Guyane, c'est un partenaire important. D'abord avec la création d'un IUT à Kourou il y a une vingtaine d'années, puis avec le passage à l'Université de Guyane qui a renforcé leur présence à nos côtés.

Et qu'attendez-vous de la loi de programmation pluriannuelle pour la recherche en cours d'élaboration ?

Concernant la LPPR, nous attendons qu'elle prenne en compte des petits écosystèmes de recherche comme le nôtre, mais qui disposent d'enjeux importants comme la connaissance de la biodiversité amazonienne et les questions de développement durable que cela suppose. Nous avons besoin de continuer à produire des connaissances, à former des compétences pour une exploitation durable de cette partie du monde.

 *Prendre en compte
de petits
écosystèmes comme le
nôtre*

De plus, c'est vrai que nous avons du mal à faire qualifier des projets d'écoles universitaires ou autres dans le cadre d'appels à projets nationaux, donc il faudrait une attention particulière pour l'écosystème scientifique ultramarin.

Antoine Primerose



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université de Guyane Président	Juin 2017	Aujourd'hui
Université de Guyane Vice-président délégué à la stratégie immobilière	2015	Juin 2017
Espé de Guyane Directeur	2014	Juin 2017
Pôle universitaire guyanais Vice-président	2009	2012
Pôle universitaire guyanais Président du GIP	2004	2010
Université Maître de conférences	-	1994
Établissement & diplôme		Année(s)
Université Toulouse 3 Paul Sabatier Docteur d'électronique		1992

Fiche n° 23397, créée le 23/06/17 à 19:47 - MàJ le 23/10/19 à 11:29

Université de Guyane



L'établissement est né de la scission de l'Université des Antilles Guyane.

Université de Guyane
Fouillole
97157 Pointe-à-Pitre - FRANCE



Fiche n° 3097, créée le 04/03/15 à 11:50 - MàJ le 27/03/19 à 09:29

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »